

Marcel Mauss (1901)

# “ Magie malaise ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)  
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Mauss (1900)

“ Magie malaise ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1901), « *Magie malaise*. » Extrait de la revue *Année sociologique*, 4, 1901, pp. 169 à 174. Texte reproduit in *Marcel Mauss, Oeuvres. 2. Représentations collectives et diversité des civilisations* (pp. 383 à 388). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 740 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition du 9 octobre 2002  
réalisée à Chicoutimi, Québec.



# “ Magie malaise ”

---

par Marcel Mauss (1901)

Marcel Mauss (1901), « [Magie malaise](#). » Extrait de la revue [Année sociologique](#), 4, 1901, pp. 169 à 174. Texte reproduit in [Marcel Mauss, Oeuvres. 2. Représentations collectives et diversité des civilisations](#) (pp. 383 à 388). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 740 pages. Collection: Le sens commun.

Ce livre est très riche en faits qui sont, pour la plupart, clairement, sûrement exposés <sup>1</sup>. L'auteur a observé par lui-même ; il publie et traduit des textes authentiques ; il emploie des documents de première valeur, difficiles à atteindre. Il a souvent appliqué une méthode critique sérieuse.

Par « magie malaise », M. Skeat entend autre chose que la magie des peuples malais en général. D'abord il n'a étudié que des faits rassemblés dans la presqu'île de Malacca et dans les colonies anglaises du détroit. Même il ne se sert que des documents anglais ou malais ; ainsi il néglige les travaux hollandais, si importants pour tout ce qui touche la Malaisie, ceux de Wilken, par exemple ; il ne connaît pas ceux

---

<sup>1</sup> W.-W. Skeat, *Malay Magic. Being an Introduction to the Folklore and Popular Religion of the Malay Peninsula*. Londres, 1900.

de Hrolf Vaughan Stevens, bien qu'ils aient exactement le même sujet. D'autre part, l'auteur, s'il donne au mot Malais une acception restreinte, en donne au contraire une fort étendue au mot magie. Sous ce nom il comprend tout ce qui n'est pas islamique dans les rites et les notions des Malais de la presqu'île c'est-à-dire, en somme, la « religion populaire ». Celle-ci consiste en un ensemble fort vaste de pratiques et de croyances, qui sont elles-mêmes d'origine, de date, de nature, de fonction fort diverses. Il y en a qui sont vraiment religieuses, d'autres, purement magiques ; les unes viennent du Siam ou de Java, les autres de l'Inde ou de Chine ; les unes sont récentes, d'autres anciennes ; toutes sont plus ou moins imprégnées d'islam et aussi plus ou moins riches en éléments vraiment indigènes, pour ainsi dire préhistoriques. Ainsi, M. Skeat étudie toute la masse inorganique de phénomènes religieux, qui, pour les sociétés malaises, occupent une si grande place dans la vie collective ; résidus de tous les anciens cultes, de toutes les anciennes mythologies, persistances des plus vieilles notions, de tous points comparables comme étendue et comme richesse aux « religions populaires » de l'Inde.

L'auteur a suivi un plan qui rend assez difficile l'analyse de son livre. Il a rangé les traditions religieuses ou magiques suivant la nature des choses qui en sont l'objet : la nature en général, l'homme, le monde surnaturel, l'air, la terre, l'eau, le feu, la vie de l'homme, le monde. Le désordre est, d'ailleurs, d'autant plus grand que M. Skeat classe les rites concernant les reptiles (crocodiles, serpents) sous la rubrique des rites concernant l'eau. Un bon index remédie un peu à ce défaut.

Nous n'insisterons pas sur la partie mythologique de l'ouvrage, qui n'est pas la plus intéressante, soit que la mythologie populaire en Malaisie soit fort pauvre, soit qu'elle ait été peu étudiée par notre auteur.

Le travail de M. Skeat abonde par contre en renseignements concernant les rites, magiques et religieux. Commençons par les rites religieux, en premier lieu par les rites négatifs, les tabous ou interdictions rituelles. M. Skeat en décèle une grande quantité concernant les objets les plus divers. Retenons en deux espèces déterminées : les tabous royaux, les tabous du langage. En Malaisie continentale, les sultans, chefs, même les administrateurs européens, sont doués, croit-on, de pouvoirs particuliers. Ils sont entourés comme d'une auréole de sainteté qui les rend inabordables. La tête, les cheveux, l'ombre du chef sont sacrés, les insignes royaux sont sacrés, et il est interdit d'y toucher ; ils contiennent non seulement l'âme royale, mais encore l'âme de l'État, le destin de la société. Plus remarquables encore sont les tabous que M. Skeat appelle « linguistiques ». En parlant du roi ou des dieux, ou en parlant au roi ou aux dieux, ou aux esprits des bêtes, des arbres et d'une foule d'autres êtres, le sorcier ou le simple Malais, qui causent ou prononcent un charme, sont tenus, sous peine de faute rituelle grave, d'employer des termes autres que ceux de la langue usuelle. Ce sont des faits que Wilken et M. Pleyte ont déjà signalés en Malaisie et auxquels M. Winternitz a

attribué récemment une grande et légitime importance. Les autres tabous, de naissance, de classe, de guerre, de pêche, de maladie, d'enterrement, sont remarquablement équivalents aux faits similaires observés dans d'autres sociétés.

Les rites positifs sont des plus intéressants. Il y a surtout un notable ensemble de rites de la végétation et de l'agriculture. Ils coïncident en général avec les formes rituelles que l'on connaît déjà. Mais le système des actes religieux concernant les semailles, la culture, la récolte, la consommation et la conservation du riz, est un des plus typiques qui soient. Tous les thèmes rituels, ordinairement éparés, s'y trouvent réunis : chasse et prise de l'âme du riz, repas sacrificiels et cérémonies magiques, expulsion des mauvais esprits dans un combat simulé, propitiations de l'esprit de la terre (et peut-être aussi de celui du riz), cérémonie symbolique de la « mère du riz » et « de la naissance du jeune esprit ». Des rites agraires doivent être rapprochés les rites de la chasse et de la pêche. Il en est pour les variétés de céréales comme pour les espèces de bêtes ou de poissons : l'animal ou l'arbre incarnent l'esprit de toute l'espèce, ou bien soutiennent avec lui des relations directes, ainsi qu'avec tous les êtres de l'espèce. Aussi, pour la chasse comme pour la pêche, pour prendre le tigre, le chevreuil ou le ramier, pour capturer un banc de poissons, on emploie, en même temps que des procédés de simple sympathie, des rites de propitiation (sacrifice lors de pêche), des rites l'excuses ; on observe des précautions rituelles, on prie, on traite respectueusement l'animal abattu ; ou, au Moment de la prendre au piège, on lui parle comme à un prince entrant dans son palais. Les rites des mineurs se rattachent aux mêmes principes et présentent de curieuses analogies avec les rites du même genre en Chine. Y a-t-il là un emprunt ?

Tous ces rites sont, à divers degrés, des rites publics, socialement, régulièrement, obligatoirement accomplis. Les rites domestiques portent encore ce caractère et sont d'une importance presque égale. M. Skeat nous en donne un tableau abondant et complet. Parmi les rites de la naissance, notons des purifications et des pratiques de couvade. (M. Skeat ne signale par l'origine hindoue du fait de raser la tête aux enfants.) Les rites du mariage sont fort nombreux. Le mariage par enlèvement est légal, mais entraîne doubles frais. Les rites funéraires n'offrent d'autre réelle particularité que l'absence de tout deuil prolongé.

M. Skeat parle encore des danses, des jeux, des rimes enfantines, voire de représentations théâtrales, qui n'ont souvent rien de religieux, ni de magique, ni même de traditionnel. Il y a pourtant à mentionner une curieuse cérémonie de consécration pour les troupes d'acteurs.

Restent à étudier les faits de magie proprement dite. Ils sont répandus dans tout le livre de M. Skeat. En effet, ils se mêlent à tous les cultes populaires et à l'islam lui-même. De pures formules, actives par elles-mêmes, servent à faire pousser le riz et à

conjuré les tigres. Des formules où il est fait mention de divinités hindoues ou malaises peuvent constituer des charmes de fonctions diverses, par exemple, être répétée par les travailleurs des mines. Même, généralement, toute formule magique, qu'elle agisse directement ou qu'elle évoque la « mère du riz », les jinns, ou Vishnu, s'encadre dans les bénédictions sacramentelles du mahométan : « au nom d'Allah, etc. ». C'est dire que, pour une étude de l'incantation magique, le livre de M. Skeat est des plus précieux. Il contient un répertoire de plus de 250 formules, souvent fort longues. Toutes les formes y peuvent être étudiées, directement, dans une seule société, assez homogène et assez peu étendue.

Tout à fait analogue à la nature magico-religieuse des formules est la situation du *pawang*, sorte de prêtre-magicien malais. Il est absolument distinct de l'imâm et des autres prêtres de la mosquée. Mais s'il est en opposition avec la religion officielle, il est, au contraire, le dépositaire, à la fois de la religion populaire et de la magie. En lui ces pouvoirs se confondent. Il peut, par lui-même, par ses rites et ses formules, par son influence sur les esprits, sur les vieux dieux malais et hindous ; il peut encore par ses formules évocatrices des saints locaux, des saints de l'islam, des prophètes, d'Allah lui-même. Il préside au mariage, à la chasse, à la récolte. C'est un *pawang* qui est le chef des troupes d'acteurs. Par différents procédés d'origine sémitique et chinoise, peut-être européenne, il a des facultés divinatoires incomparables. Il a aussi des pouvoirs médicaux, en même temps qu'il est le maître de la magie noire. Pourtant les fonctions, même là, sont d'ordinaire divisées. C'est tel ou tel *pawang* qui est dépositaire d'une formule, d'un rite particuliers, qui est le maître d'un génie spécial. Si, par un côté, le sorcier et l'ancien prêtre se sont confondus, par un autre côté ils sont restés légèrement distincts.

Parmi les rites magiques spéciaux, énoncés par M. Skeat, nous noterons seulement les rites médicaux et ceux de la sorcellerie. Ces derniers consistent essentiellement en rites simples, directs pour la plupart. Pour tuer, il faut essentiellement s'emparer de l'âme de la personne à enchanter. Le plus rudimentaire des moyens consiste à invoquer, à fixer l'âme dans un objet. L'envoûtement, le meurtre d'une image représentative, est déjà un moyen plus compliqué ; l'incantation, les rites accomplis sur les traces de la victime, sur une partie de son corps, sont, au contraire, encore assez élémentaires. Naturellement, ces faits n'ont rien de particulièrement nouveau. Mais comme ils sont fort bien décrits, comme les formules incantatoires en sont très nettes et très exactes, ils sont très utiles à étudier. Les rites médicaux sont à peu près l'inverse des rites de magie noire. Ils consistent surtout dans le rappel de l'âme, dans l'insufflation d'un nouvel esprit, dans l'expulsion d'un mauvais.

Dans tous ces faits, la nature singulière des pratiques magiques, manuelles et orales, apparaît fort évidente. Elles font partie d'un domaine tout à fait différent de celui des autres traditions sociales. C'est sur des forces séparées des autres et par des

efforts sui *generis* que le Malais, malade ou sorcier, veut agir. Il y a, selon lui, dans le monde naturel, un monde à part, légèrement fantastique ; ce monde est celui de l’âme, celui de la magie et aussi celui de la religion. M. Skeat a donc grandement raison de commencer et de conclure son livre par un exposé, trop bref, de l’animisme malais, c’est-à-dire de cette notion de l’âme qui est le fondement, logique tout au moins, des rites et des notions magiques, magico-religieuses et religieuses des Malais. Il est regrettable que l’auteur n’ait pas, après Wilken, essayé d’analyser, même d’après les seuls matériaux rassemblés ici, un ensemble de phénomènes aussi vaste,

Essayons d’indiquer quelques hypothèses auxquelles il aurait pu être conduit. L’âme, les âmes, les génies, les rites magiques, les croyances et les rites religieux, forment un tout, relativement organique et qui a sa physionomie propre. Ce sont des manières de penser, d’être et d’agir naturellement différentes des pratiques et des notions voisines. Ainsi la magie médicale se superpose étroitement à la médecine, mais s’en distingue ; il en est de même des rites agraires, par rapport à l’art agricole ; et de même encore les notions, plus ou moins scientifiques, concernant les mers et les vents se mêlent aux mythes qui ont le même objet, et selon lesquels, par exemple, c’est un serpent formidable (Vishnou) qui cause les marées. Dans l’ensemble des représentations collectives, le monde de la magie et de la religion est, essentiellement, un monde à part.

Mais dans ce monde du magico-religieux lui-même il y a deux sphères qui occupent des espaces en partie identiques : les notions et les rites religieux d’une part, les idées et les pratiques magiques de l’autre. Certes, entre ces deux ordres de faits, il n’y a pas de solution de continuité. Nous avons vu le Malais passer insensiblement de l’islam à l’hindouisme ancien, et de là aux dernières survivances de ses religions autochtones, puis, nous l’avons vu mêler à toutes ces choses les croyances magiques les plus simples. Mais s’il n’y a entre ces divers ordres de faits sociaux que des différences de degrés, ces différences deviennent, à certains moments, de véritables différences de nature. On commence par appeler Pâme, très simplement, comme on appelle une bête domestique ; ou, pour avoir de la pluie, une vieille femme lave un chat. Un étage plus haut et, pour attraper des ramiers, on invoque les princesses des pigeons. Puis c’est Batara Guru, l’ancien et terrible Çiva, puis ce sont les saints, c’est Mohammed, C’est Allah lui-même qui deviennent les agents de rites qui ne sont en réalité que de simples charmes. Au fond donc, les rites magiques et les rites religieux ne se distinguent que par le degré de sainteté des choses qu’ils mettent en mouvement. Du caractère transcendant d’Allah au caractère simplement extraordinaire de tel génie animal ou végétal, il y a, en même temps, et de la continuité, et de progressives différences.

D’où cela vient-il ? Peut-être le livre de M. Skeat est-il un excellent instrument d’étude pour découvrir les causes de ces faits. Le culte organisé d’Allah, dieu

transcendant et universel, a fini par absorber toute la vie religieuse organisée, publique, obligatoire des Malais. Les cultes hindous, les antiques cultes agraires, sont retombés au rang de pratiques populaires. Les agents eux-mêmes se blâment de les accomplir et ne les accomplissent que par pure tradition. De là à l'inorganisation sociale qui caractérise les faits de magie noire ou blanche, les recettes médicales, les formules pour la chance au jeu, il y a une simple gradation. De telle sorte que ces divers phénomènes correspondent bien à divers états des institutions religieuses que présentent les peuples, a demi civilisés, de la presqu'île malaise.

Fin de l'article.